

Une affiche pour optimiser la vaccination par le BCG dans la Loire : s'adresser aux parents après avoir intégré les recommandations dans les pratiques existantes

Rencontres Prescrire, Bruxelles, les 28 et 29 mai 2010



Mise en scène, décors et d'après :

- le programme de lutte contre la tuberculose en France 2007-2009 : l'optimisation du BCG est l'un des 6 axes
- les recommandations nationales :
 - avis du comité technique des vaccinations et du conseil supérieur d'hygiène publique de France – 9 mars 2007
 - circulaires des 14 août 2007 et du 13 août 2008 : suspension de l'obligation de vaccination - application de la recommandation de vaccination par le BCG des enfants et des adolescents exposés au risque de tuberculose
 - afssaps 2007 : documents sur le bon usage, les effets indésirables, la surveillance parentale post-vaccinale
- des documents de synthèse : *Prescrire* « Le BCG en France » n°239 : 352-370, « Vaccination par le BCG » IFP n°263

Acte 1 - la table ronde (3 réunions entre juillet 2007 et février 2008)

- un groupe de travail sur le BCG : échanges sur les contre-indications, la balance bénéfiques-risques, les moments opportuns pour parler aux parents du BCG, pour l'effectuer, ses effets indésirables

Acte 2 - état des lieux du BCG à la naissance (mars, octobre 2008)

- une enquête auprès des pédiatres des maternités de la Loire par entretien téléphonique :
 - l'arrêt de l'obligation vaccinale n'a pas modifié leur pratique en maternité
 - aucune sage femme ne fait le BCG
 - 2 pédiatres sur 7 pratiquent une vaccination ciblée à la naissance (communautés à risque)
 - 5 pédiatres sur 7 ne font le BCG que de manière exceptionnelle (moins de 3 BCG par an)
 - tous sont d'avis d'attendre l'âge de 6 à 9 mois, en l'absence d'urgence prophylactique, pour vacciner les enfants des groupes à risque
- ▶ une sensibilisation des cadres sages femmes des maternités par entretien téléphonique :
« prévoir une case *tuberculose* » dans le dossier grossesse

Consensus
départemental

Acte 3 - la bonne parole aux bons entendeurs (janvier, février 2009)

- des séances d'information en maternité pour les services le souhaitant
certains professionnels trouvent que peu de supports à l'attention des parents existent,
et/ou les présentations ne sont pas appropriées :
=> une idée : la réalisation d'une affiche

Acte 4 - avis des partenaires sur les premières versions de l'affiche (mars 2009)

Entracte : le temps de faire passer des suggestions pour améliorer les transmissions entre professionnels :

- ☑ quand un praticien adresse un enfant en centre de vaccination pour la réalisation du BCG, il stipule dans une lettre confraternelle l'absence de contre-indication (± note à la page des vaccins ; dans le cas contraire : « *c-i BCG* »)
- ☑ quand chez la mère le statut VIH est inconnu : possibilité de recours au centre de dépistage anonyme et gratuit

Acte 5 - le choix des mots : efforts de clarté et d'arbitrage (avril 2009)

- ◀▶ choix d'une carte pour les parents ▶ version avec liste des pays pour les professionnels
- ◀▶ peut-on écrire « *infection par le virus de SIDA chez sa mère* » quand le mot SIDA reste tabou dans le carnet de santé ? ▶ Oui, sur une affiche qui s'adresse silencieusement à chaque parent
- ◀▶ délai pour avoir une immunité estimé à 6-10 semaines, mais information « *au plus tard 15 jours avant le voyage* » déjà diffusée par certaines PMI ▶ on rajoute des précisions sur les limites de l'efficacité du BCG
- ◀▶ tous les praticiens sont à même de faire le BCG, même si très peu sont à l'aise ▶ Médecins généralistes et pédiatres restent en première ligne

La sortie des deux versions : ▶ 1^{er} temps (juin 2009) : pour affichage ± information : adressées à tous les médecins et sages-femmes des services et structures ayant contribué

Trouver des canaux
de diffusion

▶ 2^e temps (2010) : pour information ± affichage : adressées aux conseils des ordres des médecins, des sages-femmes, des pharmaciens

Contacts : elisabeth.rivollier@chu-st-etienne.fr ; sofiane.benhadji@chu-st-etienne.fr – Unité de lutte antituberculeuse de la Loire (ULAT) - tel : 04 77 12 74 96 – fax : 04 77 12 03 46 - Service d'urgence et de réanimation - bâtiment G – hôpital Nord – centre hospitalier universitaire – 42055 Saint-Étienne cedex 2

Document joint à cette présentation : Affiche « *la vaccination par le BCG : votre enfant doit-il en bénéficier ?* » ULAT 42 – mai 2009